

ne Krupp un ou plusieurs procédés de fabrication pour l'utilisation de ce métal.

Qu'est-ce exactement que le fer chromé ?

Le fer chromé est une combinaison de fer à l'état de protoxyde et de chrome à l'état de sesquioxyde ; mais presque toujours il s'y mélange aussi de la magnésie, de l'alumine, de la silice, etc. Pendant longtemps ce fer chromé n'a été considéré que comme une curiosité minérale, parce qu'on ne lui trouvait point d'utilisation industrielle ; mais, vers 1820, on a songé à en tirer parti en l'employant à la préparation des bichromates de soude ou de potasse, pour la teinture et l'impression des cotonnades (c'est du reste, fort tardivement qu'on songea à substituer la soude à la potasse dans ce composé). Toutefois, les découvertes de gisement de fer chromé se sont multipliées étrangement depuis 1825 environ, où la production des monts Oural suffisait à alimenter tous les marchés : on en a trouvé dans la région de Baltimore, puis dans différentes portions du Maryland et de la Pensylvanie ; ce fut ensuite en Asie Mineure et en Syrie, les gisements de ces deux pays devenant rapidement les principaux producteurs du monde ; enfin, d'autres gisements ont été découverts en Californie, en Nouvelle Calédonie, dans la Nouvelle-Galles du Sud, au Canada et à Terre-Neuve.

Depuis lors, l'emploi du fer chromé s'est considérablement multiplié en raison de la dureté exceptionnelle que le chrome donne au fer.

\*\*\*

La pêche au moyen de rets d'un genre quelconque est défendue dans la rivière des Iroquois, comté de Saint-Jean, P. Q.

\*\*\*

Le total des peaux de phoques capturés par les pêcheurs canadiens de la côte du Pacifique a été l'an passé de 35,523, soit 177 peaux de plus que l'année précédente. La prise de 1899 avait déjà été plus forte que celle de 1898. Il y a donc amélioration dans les résultats de cette importante industrie sur la côte Ouest du Canada.

\*\*\*

En vue d'empêcher la pêche excessive et illégale de la truite mouchetée qui se fait aujourd'hui dans quelques parties du Canada pour approvisionner les marchés au poisson étrangers, le Gouverneur général en conseil, vient d'édicter les règlements de pêche suivants :—

*Exportation de certaines espèces de truite, défendue.*

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard ; pourvu,—

(a) Que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport, jusqu'à 25 livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, ou de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson fut capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi.

(b) Qu'aucun paquet de cette truite n'excèdera 25 livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus qu'un paquet durant la saison.

\*\*\*

Le ministre des finances de Russie étudie actuellement la question de savoir à partir de quelle époque et dans quelles conditions devra avoir lieu l'introduction, dès à présent résolue, du système métrique des poids et mesures dans l'empire russe.

\*\*\*

Les commissaires du havre ont édicté le règlement suivant, dont nous publions le texte officiel : Nulle personne, société, syndicat, compagnie ou corporation que ce soit n'aura ni exercera aucune franchise, droit ou privilège dans sur ou sous le havre de Montréal, pour construire ou pratiquer une rue ou voie ferrée inclinée, soit de surface, élevée ou souterraine, ou pour l'établissement de systèmes téléphoniques, télégraphiques, pneumatiques ou de traction, ou pour d'autres fins semblables, ou pour des drains, poteaux, viaducs, câbles tuyaux, conduits ou autres appareils semblables, sans avoir d'abord obtenu le consentement des commissaires.

\*\*\*

Le transport transatlantique du bétail américain : Il résulte d'une statistique dressée par le département de l'agriculture à Washington, que 71 p. c. des importations de bétail dans le Royaume-Uni, pendant l'année 1900, proviennent des

Etats-Unis. Le total des exportations de bétail des Etats-Unis s'est élevé à 396,977 bœufs en 1900, ce qui représente une valeur de 30,623,708 dollars, et sur cette quantité, 302,695 représentant 27,985,747 dollars, l'ont été à destination d'Europe.

\*\*\*

Le " bain polaire " à Christiania : Une mode nouvelle a fait fureur cet hiver à Christiania : c'est ce qu'on appelle le " bain polaire." La mode en question a été lancée par un club qui s'intitule le " Viking Bathing."

Tous les matins, à six heures, les membres du club viennent faire leur plongeon dans la baie de Christiania, quelque temps qu'il fasse. Un homme est chargé auparavant de briser la glace sur un certain espace, de peur que les baigneurs ne se blessent en prenant leurs ébats nautiques. Ils ne restent d'ailleurs, que quelques minutes sous l'eau glaciale.

Cette pratique a été accueillie avec tant de faveur par les médecins norvégiens qu'elle tend à devenir générale. Il paraît que les gens qui s'y livrent régulièrement endurent leur corps au point de devenir insensibles au froid le plus rigoureux.

\*\*\*

Un musée national a été établi à Managua, capitale du Nicaragua, par les soins du gouvernement de ce pays. Le but de cette institution est d'établir les meilleures relations commerciales entre l'Europe, l'Amérique et le Nicaragua, en faisant connaître aux consommateurs de ce pays les produits de l'industrie étrangère.

Les consuls de Nicaragua sont chargés de solliciter auprès des fabricants et producteurs étrangers des échantillons d'articles susceptibles de vente au Nicaragua. L'exhibition de ces échantillons sera gratuite, mais les pièces lourdes telles que machines, outils, etc., devront être d'un modèle réduit ou représentées simplement par des photographies.

Tous les échantillons devront être accompagnés d'un texte explicatif, de catalogues, de listes de prix ; il faudra faire connaître le taux des commissions allouées aux agents et représentants et le mode d'emballage des articles qu'on se propose d'importer. Les tarifs douaniers du Nicaragua étant établis d'après le poids brut des expéditions, il faudra donner aux emballages le plus de légèreté possible sans nuire toutefois à la solidité.